



# SOMMAIRE

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2019



**eiopa**

European Insurance and  
Occupational Pensions Authority

#PENSIONS #INSURANCE

<https://www.eiopa.europa.eu/>

Manuscript completed in June 2020

1st edition

Neither the European Insurance and Occupational Pensions Authority (EIOPA) nor any person acting on behalf of the EIOPA is responsible for the use that might be made of the following information.

Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2020

Images copyright: Pages: cover page: AdobeStock; other images EIOPA/Joppen; All illustrations, copyright EIOPA

---

PDF ISBN 978-92-9473-260-6 ISSN 2529-5780 doi: 10.2854/406340 EI-AD-20-001-FR-N

© EIOPA, 2020

Reproduction is authorised provided the source is acknowledged.

For any use or reproduction of photos or other material that is not under the copyright of the EIOPA, permission must be sought directly from the copyright holders.

## BUDGET



**27,1 millions d'EUR**

60% des autorités des États membres

40% de la CE

Ratio défini à partir des États de l'Association européenne de libre-échange (AELE)



**303** produits et services du programme de travail

91% fournis comme prévu

100% des crédits prévus (engagements) mis en œuvre

## PUBLICATIONS de L'EIOPA

**6** avis



**2** recommandations

**28** rapports

**3** lignes directrices

**15** consultations publiques

**225** allocutions

**198** visites à l'EIOPA

**395** visiteurs à la conférence annuelle

## Principales publications

Rapport sur les tendances de la consommation

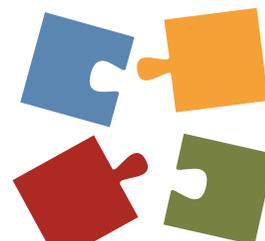
Protection des consommateurs Questions relatives à l'assurance voyage

Analyse des mégadonnées dans les secteurs de l'assurance automobile et de l'assurance-maladie

Modèles conviviaux de relevés des droits à retraite



## ENGAGEMENT AVEC **53** COLLÈGES D'AUTORITÉS DE SURVEILLANCE



**7** inspections communes sur place

**22** autorités nationales de surveillance participant activement

**8** engagements bilatéraux avec des autorités nationales de supervision

Assistance technique à la Croatie

## TEST DE RÉSISTANCE dans le SECTEUR DES PENSIONS PROFESSIONNELLES

y compris une évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

**19** pays

60% des secteurs nationaux à prestations définies

50% des secteurs nationaux à cotisations définies

**176** IRP



## AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter ce rapport des réalisations de l'EIOPA en 2019.

Dans le cadre de notre mission visant à favoriser l'adoption d'une approche commune en matière de surveillance, nous avons eu recours à toute une série d'instruments de surveillance, notamment nos plateformes de coopération que nous avons utilisées pour lutter contre des modèles commerciaux transfrontaliers non durables.

Au cours de l'année écoulée, nous avons également renforcé nos travaux de surveillance des règles de conduite, afin de protéger les consommateurs de mauvaises pratiques commerciales. Il en a été ainsi en ce qui concerne les produits d'assurance voyage. À l'issue de notre examen thématique, nous avons relevé plusieurs modèles commerciaux qui présentent un risque accru et suscitent de graves inquiétudes en matière de surveillance. Nous avons donc adressé un avertissement aux assureurs et aux intermédiaires d'assurance, les intimant de remédier aux commissions élevées perçues pour les produits d'assurance voyage.



Dans le cadre de la poursuite de notre travail sur les tendances de la consommation, nous avons recensé quatre domaines nécessitant une attention accrue: les produits d'assurance-vie vendus en même temps que les prêts hypothécaires (l'une de nos priorités en 2020), les produits liés à des unités, les assurances complémentaires et le traitement des sinistres en matière d'assurance automobile.

L'environnement persistant des faibles taux d'intérêt a continué de poser des problèmes aux assureurs et aux fonds de pension. Dans le domaine de l'assurance, nous traitons cette question dans le cadre de notre révision de solvabilité

II. Globalement, le cadre Solvabilité II est efficace et fonctionne bien. Nous considérons donc les résultats de cette révision comme relevant d'une évolution plutôt que d'une révolution.

Outre les ajustements nécessaires suite au calibrage du risque de taux d'intérêt, ses propositions devraient avoir des effets équilibrés. Un domaine important est celui de la proportionnalité et l'EIOPA a formulé des propositions visant à réduire sensiblement les exigences en matière de communication d'informations imposées aux entreprises présentant un profil de risque faible.

L'environnement des faibles taux d'intérêt présente également des difficultés pour les épargnants. En 2019, nous avons continué à travailler sur des modèles de relevés des droits à retraite qui aideront les institutions de retraite professionnelle (IRP) à fournir des informations claires et précises aux affiliés de régimes de pension, pour permettre à ces derniers de prendre des décisions plus éclairées quant à leur épargne-retraite.

Afin de mieux aider les épargnants privés à atteindre leurs objectifs de retraite, il nous faut également nous pencher sur le côté de la demande, en particulier dans le contexte de l'union des marchés des capitaux. En 2019, nous avons commencé à travailler sur les normes techniques et les conseils techniques pour la mise en œuvre du produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PEPP) et nous estimons que des produits simples, portables et numériques, tels que les PEPP, peuvent jouer un rôle essentiel pour aider les particuliers à épargner pour leur retraite.

Si la numérisation offre de nombreuses possibilités aux consommateurs, elle n'est toutefois pas sans risque. Notre examen thématique de l'utilisation de l'analyse des mégadonnées dans les domaines de l'assurance automobile et de l'assurance-maladie a fait ressortir des questions d'équité et d'éthique. L'EIOPA a chargé son groupe d'experts consultatif d'examiner cette question plus en détail, en vue de nous aider à élaborer les principes de la responsabilité numérique dans l'assurance.

La numérisation donne lieu également à un nombre croissant de cyberattaques. En 2019, l'EIOPA a étudié de plus près le marché de la cyberassurance en Europe grâce à un dialogue avec le secteur.

Le changement climatique a dominé l'actualité en 2019. Nos travaux dans ce domaine ont donné lieu, notamment, à la publication d'un avis sur la manière d'intégrer les risques liés au climat dans Solvabilité II et, pour la première fois, à une évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance en soumettant les retraites professionnelles à des tests de résistance. Dans le cadre de la transition vers une économie verte, nous sommes absolument convaincus du rôle d'intendance que jouent les assureurs en contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de celui-ci, par leurs activités d'investissement et de souscription. En tant qu'investisseurs à long terme, les fonds de pension peuvent également jouer un rôle similaire.

Si les catastrophes naturelles et la cybersécurité sont deux types de risques très différents, elles partagent toutefois des traits en commun: elles se soucient peu des frontières et elles peuvent potentiellement causer des perturbations graves et coûteuses pour les ménages, les entreprises et le système financier. Pour relever ces défis mondiaux, l'EIOPA estime qu'il nous appartient à nous – les autorités de surveillance, le secteur et les pouvoirs publics – d'agir ensemble. Une approche concertée débouchera forcément sur une réponse plus forte et plus efficace.

Nous devons les résultats que nous avons accomplis en 2019 au soutien continu de notre conseil des autorités de surveillance et des institutions européennes et à notre coopération avec ces instances; ils sont aussi le fruit de notre dialogue permanent avec les consommateurs, le secteur et d'autres parties prenantes grâce à nos groupes de parties prenantes et à nos approches consultatives et, à cet égard, je me réjouis à la perspective de la poursuite de notre collaboration qui nous permettra de remplir notre mandat.

Pour l'avenir, l'EIOPA continuera à mener à bien sa mission, quoique dans un environnement dominé désormais par la pandémie de COVID-19.

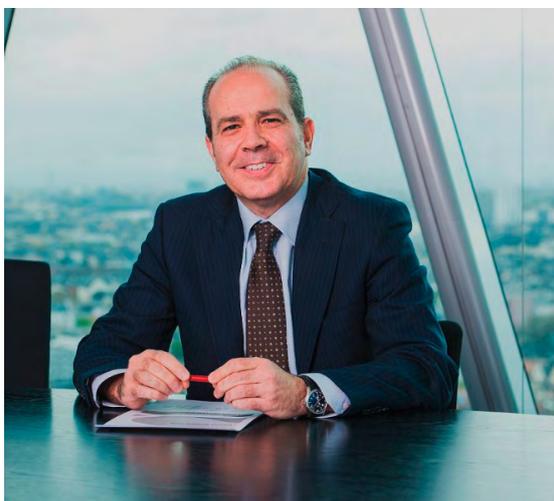
À cet égard, nos priorités resteront la protection des consommateurs et la stabilité financière du secteur des assurances et des pensions, en particulier pour préserver la résilience, l'équité et la capacité de rebond du secteur. Pour y parvenir, nous continuerons à soutenir les initiatives de la Commission européenne visant à mettre en œuvre le pacte vert pour l'Europe, une Europe adaptée à l'ère du numérique et une économie au service de la population.

C'est ainsi que nous veillerons à ce que les assurances et les pensions s'inscrivent au cœur du secteur financier européen solide qui, à son tour, est au service de ses citoyens.

Gabriel Bernardino

## AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

En 2019, notre objectif était de fonctionner comme une organisation efficace et efficiente dans l'exécution des tâches qui nous ont été confiées et c'est pour moi un plaisir de pouvoir vous indiquer que, globalement, nous avons rempli cet objectif, en atteignant l'ensemble des indicateurs de performance clés. Nous avons réalisé un travail de haute qualité en ce qui concerne nos quatre priorités stratégiques, ainsi que dans les thèmes transversaux de la finance durable et de l'assurtech.



Des équipes professionnelles, compétentes et mobilisées sous-tendent notre capacité à mener à bien notre mission. Pour favoriser le perfectionnement de nos ressources humaines, nous avons continué à mettre en œuvre le cadre de compétences et à intégrer dans un ensemble de fonctions et de processus. Notre organisation est passée de 158 à 166 collaborateurs, près de 80 % d'entre eux étant affectés aux activités principales.

Notre aptitude à réagir rapidement à des priorités changeantes soutient également notre capacité à produire des résultats. En raison des incertitudes qui entourent le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'Autorité a dû se maintenir dans un état de constante préparation pour intervenir sur le plan opérationnel en cas d'absence d'accord politique sur les relations futures.

Au cours du second semestre de 2019, à la suite de la conclusion de l'examen des autorités européennes de surveillance, l'EIOPA a revu, modifié et rédigé ses règles de procédure pour garantir son état de préparation à assumer de nouvelles missions et compétences à partir de janvier 2020.

L'EIOPA s'est félicitée de l'adoption de la proposition législative relative à un produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PEPP) et a immédiatement entamé des travaux sur l'établissement d'une base réglementaire visant à garantir la bonne mise en œuvre du PEPP. L'EIOPA a également commencé à travailler sur les nouvelles procédures et solutions informatiques nécessaires pour enregistrer les produits et superviser la surveillance nationale.

Tout au long de l'année, l'Autorité a procédé à une utilisation efficace et responsable des ressources. Le budget de fonctionnement de l'Autorité était de 27,1 millions d'EUR pour l'exercice 2019 et, à la fin de l'année, l'EIOPA avait atteint un taux de mise en œuvre de 100 % de ses crédits d'engagement et de 85,6 % de ses crédits de paiement.

L'EIOPA exerce ses activités dans le plein respect des règlements de l'Union, soucieuse de l'ouverture et de la transparence de son action. Dans le cadre de notre obligation de rendre compte, nous faisons l'objet d'audits annuels menés par la Cour des comptes européenne, le service d'audit interne de la Commission européenne et notre propre auditeur interne. L'EIOPA se félicite de la coopération avec toutes les institutions européennes et a participé régulièrement à des réunions de contrôle au Parlement européen, y compris, en novembre 2019, à une audition devant la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen.

Dans le cadre de nos efforts continus en faveur de l'efficacité, l'EIOPA a poursuivi la mise en œuvre de solutions en ligne, en particulier dans le domaine des démarches administratives. Davantage de progrès ont été accomplis dans la

transition vers les systèmes de la Commission européenne pour la gestion des ressources humaines et la gestion des missions.

L'Autorité a également collaboré avec d'autres agences de l'UE dans le domaine des marchés publics en vue de réaliser des économies d'échelle.

Comme lors des années précédentes, nous avons bénéficié d'une étroite coopération avec nos homologues des autorités nationales compétentes et d'une relation fructueuse avec les membres de notre conseil d'administration et le conseil des autorités de surveillance.

Nous avons également continué à solliciter la contribution d'un large éventail de parties prenantes afin d'éclairer nos travaux, en particulier par l'intermédiaire de nos groupes de parties intéressées, ainsi que par des consultations et des événements.

En tant qu'organisation, nous nous engageons à travailler dans une optique de durabilité et, pour la première fois, ce rapport contient une déclaration sur notre gestion environnementale. L'adoption de flux de travail électroniques pour réduire l'utilisation de papier et la mise à niveau des installations de visioconférence pour encourager la participation à distance à des ateliers et à des manifestations sont deux exemples de mesures que nous avons prises en 2019 pour réduire nos effets sur l'environnement. Ces deux mesures ont rendu notre travail plus facile, en particulier depuis l'amorce d'une période prolongée de travail à domicile en 2020.

En effet, il nous faudra dorénavant adapter la nature de notre travail et nos modes de travail à de nouveaux enjeux: des responsabilités découlant de l'examen des autorités européennes de surveillance, les bouleversements économiques provoqués par la pandémie de COVID-19 et l'adaptation de notre lieu de travail à l'environnement post-coronavirus.

Je tiens à remercier le personnel de l'EIOPA et nos collègues des autorités nationales compétentes, du conseil des autorités de surveillance et du conseil d'administration pour leur précieuse contribution à notre travail. Grâce à leur engagement continu, je suis certain que nous serons en mesure de faire face aux enjeux évoqués plus haut. C'est ainsi que nous serons en mesure de continuer à promouvoir, en Europe, des secteurs des assurances et des pensions professionnelles solides et résilients et qui profitent aux citoyens, aux entreprises et aux économies de toute l'Europe.

Fausto Parente

## SYNTHÈSE

En 2019, l'EIOPA a continué à jouer un rôle essentiel dans la surveillance des assurances et des pensions en Europe, en travaillant en étroite collaboration avec les autorités nationales, les institutions européennes et d'autres parties prenantes, afin de réaliser les objectifs stratégiques fixés dans son programme de travail annuel pour 2019.

### **Poursuite de la surveillance et de la réglementation des règles de conduite**

En vertu de son règlement, l'EIOPA est chargée de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la transparence, de la simplicité et de l'équité dans l'ensemble du marché intérieur. Pour y parvenir, il est essentiel de mettre en place un cadre réglementaire solide.

Dans le cadre de la directive sur la distribution d'assurances, l'EIOPA a travaillé sur plusieurs livrables, notamment un examen des règles d'intérêt général et la révision de la décision relative à la coopération des autorités compétentes.

Au cours de l'année écoulée, l'EIOPA a considérablement renforcé ses travaux en matière de surveillance des règles de conduite. L'instauration de visites auprès des autorités

nationales de surveillance en est un exemple. L'EIOPA a également continué à mener des activités de surveillance du marché, notamment par l'établissement de ses rapports sur les tendances de la consommation.

Un examen thématique des questions relatives à la protection des consommateurs dans le domaine de l'assurance voyage a révélé que certains modèles commerciaux présentent des risques accrus de mauvaise conduite, y compris des structures de rémunération fondées sur des commissions extrêmement élevées, souvent au détriment du consommateur. À l'issue de cet examen, l'EIOPA a adressé un avertissement aux assureurs et aux intermédiaires d'assurance, les intimant de remédier aux commissions élevées perçues pour les produits d'assurance voyage.

En 2019, l'EIOPA a publié son premier rapport sur les coûts et les performances passées des produits d'assurance et de pension. Ce rapport montre que les coûts varient en fonction du type de produit, de prime, de catégorie de risque et du territoire, mais aussi que, du fait des différences qui existent entre les produits, il est très difficile d'en comparer les performances.

### **À la tête des efforts de convergence vers un contrôle prudentiel de haute qualité**

L'adoption d'une approche européenne commune en matière de surveillance s'inscrit au cœur de la mission de l'EIOPA.



En 2019, l'EIOPA a entrepris un travail considérable dans le cadre de la révision 2020 de Solvabilité II. Cette révision veillera à ce que le règlement historique demeure adapté à sa finalité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive relative aux institutions de retraite professionnelle (directive IRP II), l'EIOPA a axé ses travaux sur l'application proportionnée et pertinente de la directive IRP II dans l'ensemble de l'Europe.

L'EIOPA a également travaillé à l'élaboration de modèles de relevés des droits à retraite afin d'aider les affiliés à se faire une meilleure idée du montant de leur épargne-retraite et des revenus qu'ils pourraient en tirer.

En février 2019, le Parlement européen et les États membres sont parvenus à un accord politique sur la proposition relative à un produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PEPP). À la lumière de ce qui précède, l'EIOPA a commencé à élaborer un certain nombre de produits techniques PEPP spécifiques, conformes au règlement PEPP.

Sur le plan international, l'EIOPA a contribué à l'adoption, en novembre 2019, des premiers cadres mondiaux pour la surveillance des groupes d'assurance actifs sur le plan international, dont la version 2.0 de la norme «Insurance Capital Standard», ainsi que pour la réduction des risques systémiques présents dans le secteur de l'assurance. Au cours de l'année écoulée, l'EIOPA a continué à établir une approche cohérente vis-à-vis de la surveillance et à promouvoir des pratiques de surveillance cohérentes grâce à la mise en œuvre de son plan de contrôle prudentiel. La proportionnalité, la surveillance des modèles internes et la surveillance des activités transfrontalières figuraient parmi les domaines prioritaires visés.

L'EIOPA a mis en place d'autres plateformes de coopération transfrontalière afin de favoriser une coopération renforcée et plus rapide entre les autorités nationales compétentes (ANC) sur des affaires transfrontalières concrètes, qui permettra de cerner et d'évaluer plus rapidement les risques que présentent des activités transfrontalières.

L'EIOPA a également travaillé à deux autres examens par les pairs, l'un portant sur le rapport régulier au contrôleur et l'autre sur la coopération des ANC dans le domaine des activités transfrontalières.

Tout au long de l'année 2019, l'EIOPA a continué à prêter une étroite attention aux évolutions et aux répercussions potentielles du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, en invitant les autorités nationales de surveillance à réduire au minimum le préjudice subi par les titulaires de contrat et les bénéficiaires d'assurance.

## **Renforcement de la stabilité financière des secteurs de l'assurance et des pensions professionnelles**

---

L'EIOPA a continué à relever les tendances, les risques potentiels et les vulnérabilités qui pourraient avoir un effet négatif sur les secteurs de l'assurance et des pensions en Europe. Dans le cadre de ces travaux, tout au long de l'année écoulée, l'EIOPA a publié des statistiques en matière d'assurances et de pensions professionnelles, y compris le deuxième bilan annuel en matière d'assurance («Annual Insurance Overview»), le tableau de bord des risques une fois par trimestre et le rapport sur la stabilité financière deux fois par an. L'environnement de faible rendement prolongé demeure l'une des principales difficultés.

En 2019, l'EIOPA a également soumis le secteur des pensions professionnelles à un test de résistance. Les conclusions ont montré que le scénario défavorable appliqué pour le test aurait pour effet d'effacer près d'un quart de la valeur des actifs de placement de l'échantillon, ce qui entraînerait d'importantes réductions des prestations.

Pour la première fois, le test de résistance comprenait une évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ce test a mis en lumière la gestion et la prise en considération actuelles des facteurs ESG dans le secteur des pensions professionnelles.

Globalement, les investissements en fonds propres de l'échantillon affichent une empreinte carbone élevée par rapport à l'économie de l'Union. En outre, la majorité des fonds participants tiennent compte des facteurs ESG, mais moins de 20 % de ceux de l'échantillon évaluent actuellement l'incidence des facteurs ESG sur les risques et les rendements.

L'EIOPA a également lancé une consultation sur la création d'un réseau européen de régimes nationaux de garanties d'assurance, qui sont suffisamment harmonisés et financés de manière adéquate.

## **Thèmes transversaux**

---

L'EIOPA a poursuivi ses travaux dans le domaine de la finance durable. Ceux-ci ont porté notamment sur le soutien au plan d'action sur la finance durable de la Commission européenne, ainsi que sur la publication d'un avis au sujet de l'intégration des risques liés au climat dans Solvabilité II.

Dans les domaines de l'assurtech, de la numérisation et de la cyberrésilience, l'EIOPA a mené des travaux sur différents aspects de la finance numérique. Ceux-ci ont porté notamment sur l'externalisation du cloud, l'intelligence artificielle et les mégadonnées, dans le but de

promouvoir la convergence en matière de surveillance, de favoriser des conditions de concurrence équitables fondées sur le principe de proportionnalité et d'adopter une approche technologiquement neutre en matière d'innovation financière. En 2019, dans le prolongement de l'examen thématique de l'utilisation de l'analyse des mégadonnées dans les domaines de l'assurance automobile et de l'assurance-maladie, l'EIOPA a créé un groupe d'experts consultatif chargé d'assister l'Autorité dans l'élaboration de principes de responsabilité numérique pour le secteur de l'assurance.

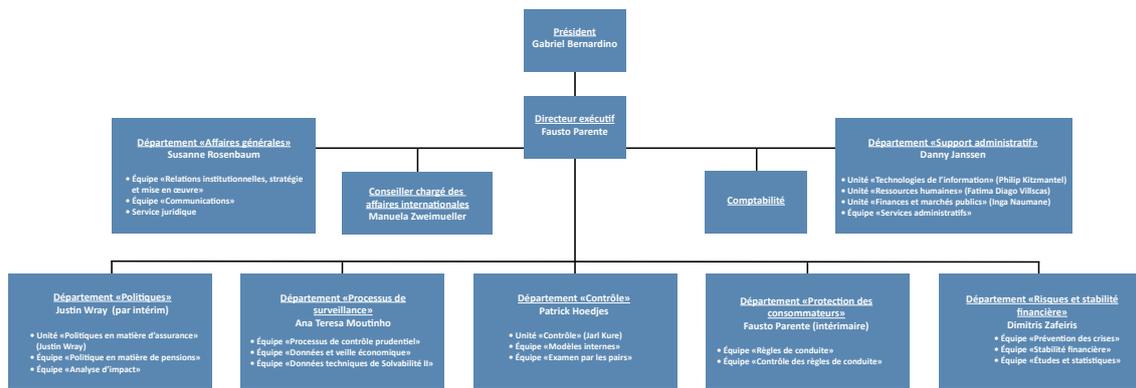
Dans son rapport sur les cyberrisques pour les assureurs, l'EIOPA a constaté que l'économie numérique et les avancées technologiques présentent des débouchés pour les cybersouscripteurs. Une assurance cybersécurité adéquate peut apporter une précieuse contribution à la gestion des cyberrisques auxquels sont confrontés les entreprises et les clients. Un marché bien développé de la cyberassurance peut jouer un rôle essentiel dans la transition vers l'économie numérique.

#### **Exécution efficace et efficiente du mandat**

---

En 2019, l'EIOPA a continué à fonctionner comme une organisation efficace et efficiente, tout en cherchant à améliorer davantage les procédures administratives.

# ORGANIGRAMME



## COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

### En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

### Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

— par téléphone:

- o via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- o au numéro de standard suivant: +32 22999696;

— par courrier électronique via la page [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

## COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

### En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)

### Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local ([https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

### Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

### Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

**EUROPEAN INSURANCE AND  
OCCUPATIONAL PENSIONS AUTHORITY**

Westhafenplatz 1,  
60327 Frankfurt am Main, Germany

<https://www.eiopa.europa.eu/>



Office des publications  
de l'Union européenne

ISBN 978-92-9473-260-6  
ISSN 2529-5780